

POPULATION & EMPLOI

CEPS/INSTEAD
IGSS
statec

Le travail bénévole au Luxembourg en 2001

Blandine LEJEALLE - CEPS/INSTEAD

En 2001, près d'une personne sur trois ayant quitté le système scolaire exerce un travail bénévole, défini dans cette étude comme «un travail sans rémunération pour un organisme, un groupement ou une personne». Cette définition étend le cadre habituel du volontariat à l'entraide familiale ou amicale. Deux formes de bénévolat peuvent donc être distinguées : le bénévolat associatif et le bénévolat relationnel, lequel concerne l'entraide familiale ou amicale. Ce sont 18% des individus qui sont engagés dans le bénévolat associatif, contre 15% dans le bénévolat relationnel ; les hommes sont plus fortement impliqués dans le bénévolat associatif, souvent dans les activités culturelles et sportives, alors que les femmes sont plus fréquemment présentes dans le bénévolat relationnel et dans le bénévolat associatif à caractère social.

En distinguant les deux types de bénévolat, cette étude souligne aussi l'engagement en termes de temps, loin d'être négligeable, que consacrent les bénévoles à leurs activités, ainsi que les motifs qui les poussent dans leur action. L'analyse des caractéristiques des bénévoles tente quant à elle de dresser un profil-type des deux types de bénévoles.

Puis, l'étude s'arrête un instant sur les individus qui se sont retirés du bénévolat et analyse les raisons de ce désengagement. Enfin, un dernier point aborde la question de la relation entre don de temps et don d'argent.

L'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé l'année 2001 Année Internationale du Volontariat. Cette dernière a été l'occasion de nombreuses manifestations ayant pour but de mieux faire connaître et de promouvoir le bénévolat. Lors de la Journée Internationale des Volontaires, le 5 décembre 2001, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, rappelait toute l'importance de la contribution des volontaires à la stabilité des sociétés et au bien-être en général : «*Sans l'aide de 10 millions de volontaires, l'UNICEF et ses partenaires n'auraient pas été en mesure de vacciner 550 millions d'enfants contre la poliomyélite. La valeur de cette assistance a atteint en 2001 un montant estimatif de 10 milliards de dollars. Il est clair que l'Organisation des Nations Unies et les organismes partenaires n'auraient pas pu fournir une telle assistance par leurs seuls moyens*». Il rappelait également qu'il y a de nombreuses manières d'offrir ses services et que «*tous autant que nous sommes, où que nous nous trouvions et quel que soit notre métier, nous avons tous quelque chose à apporter*».

Au Luxembourg, les manifestations ont été coordonnées par un comité d'organisation désigné par le Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. Ce comité, con-

stitué de représentants des organisations non gouvernementales, des divers départements ministériels ainsi que des services publics et privés compétents en matière de bénévolat, a mis en place toute une série d'actions pour informer la population sur l'existence, l'utilité et les besoins du bénévolat en créant notamment plusieurs groupes de réflexion sur les thèmes à développer tout au long de l'année. Parmi les multiples événements de cette année, on peut citer la Foire du bénévolat en décembre 2001 au cours de laquelle près de 200 organisations ont pu se faire connaître par des stands d'information ou d'animation ; deux films sur le bénévolat ont été réalisés présentant l'action de bénévoles sur le terrain ; un site Internet a été mis en place (benevolat.lu) dont l'objectif est d'être un portail et un point de collecte unique pour toutes les informations concernant le bénévolat ; une charte luxembourgeoise du bénévolat a été rédigée présentant la définition, le rôle, les principes fondamentaux du bénévolat ainsi que les droits et devoirs du bénévole et de l'association qui l'accueille ; citons encore l'échange européen de bénévoles âgés en septembre 2001 permettant à une dizaine de seniors bénévoles luxembourgeois de se rendre dans une association d'un autre pays européen et, parallèlement, d'accueillir au Luxembourg une dizaine de bénévoles de ces pays.

Dans le cadre de ces manifestations, le CEPS/Instead s'est engagé à renouveler une étude qu'il avait déjà réalisée en 1997 sur le thème du travail bénévole¹. Ce qui suit présente les principaux résultats concernant l'année 2000/2001.

Dans la charte luxembourgeoise du bénévolat établie lors de l'Année Internationale du Volontariat, le bénévole a été défini de la manière suivante : «*Le bénévole est celui qui s'engage de son plein gré, sans toucher de rémunération au sens monétaire du terme, dans une action au service d'un tiers ou de la communauté. Le bénévolat est l'engagement libre et gratuit de personnes qui agissent, pour d'autres ou pour l'intérêt collectif, dans une structure débordant celle de la simple entraide familiale ou amicale*». Cette définition répond aux trois critères fondamentaux fixés par les Nations Unies² permettant de distinguer le volontariat d'autres formes d'activité humaine : absence d'intérêt financier, libre volonté de chacun et activité au profit de tiers ou de l'ensemble de la société. Par ailleurs, la définition inscrite dans la charte luxembourgeoise exclut explicitement le bénévolat familial et amical de son champ d'action, ce qui n'est pas clairement exprimé dans les documents des Nations Unies. Face aux multiples définitions possibles du bénévolat, il convient, pour toute étude statistique sur le sujet, de préciser celle qui est retenue car elle peut recouvrir des réalités différentes. Dans cette étude, le travail bénévole a été défini de la façon

suivante : «*travail sans rémunération pour un organisme, un groupement ou une personne*». Cette définition permet de prendre en compte et de distinguer deux réalités bien distinctes : le travail bénévole *associatif* et le travail bénévole que nous avons choisi d'appeler «*relationnel*» :

- le bénévolat associatif est le travail bénévole actif pour une association ; il entre sans ambiguïté dans le cadre de toutes les définitions du volontariat ;
- le bénévolat relationnel est le travail, l'aide ou les soins pour autrui, que ce soit la famille, les amis, le voisinage ou d'autres connaissances. Il n'entre pas nécessairement dans les définitions du travail bénévole. En effet, les soins et aides à des membres de sa famille ou de son réseau amical n'ont pas la même finalité que l'engagement dans une association. Ce type de bénévolat relève d'un devoir ou d'une obligation familiale ou amicale et parfois d'un échange qui ne cadrent pas forcément avec les objectifs du bénévolat associatif.

Les données dont sont issus les résultats suivants proviennent de la vague 2001 du Panel Socio-Economique «Liewen zu Lëtzebuerg» du CEPS/Instead. Ce panel, interrogeant chaque année les mêmes ménages et les individus qui les composent, est représentatif de la population résidant au Luxembourg et affiliée à son système de sécurité sociale.

Dans cette étude, le travail bénévole a été défini de la façon suivante : «*travail sans rémunération pour un organisme, un groupement, ou une personne*»

Les différentes formes du travail bénévole³

En 2001, 30% des adultes sont engagés dans le bénévolat

En 1997, lors de la précédente enquête, 25% des adultes⁴ déclaraient exercer une activité bénévole associative ou relationnelle. En 2001, ce sont près de 30% des adultes qui sont concernés par ce type de travail bénévole pour un organisme, un groupement ou une personne. L'augmentation de participation entre 1997 et 2001 concerne uniquement le bénévolat relationnel : sa pratique passe de 10% à 15%. La participation à un travail bénévole associatif reste stable : fixé à 17% de l'ensemble de la population adulte résidante en 1997, ce taux est de 18% en 2001⁵.

Cependant, nous avons des raisons de penser que l'augmentation du travail bénévole relationnel ne tient peut-être pas à une réelle amplification du phénomène mais simplement à une meilleure déclaration des personnes enquêtées. En effet, l'augmentation du travail bénévole relationnel est constante quel que soit le critère selon lequel on décrit le phénomène. Ceci pourrait suggérer que cette augmentation ne reflète pas une réalité mais une meilleure prise en compte des aides et soins à autrui qui ne sont pas spontanément considérés comme du travail bénévole par les

¹ Cf. Population et Emploi n°1/98, STATEC, CEPS/Instead, IGSS, «Le travail bénévole au Luxembourg», B. LEJEALLE - CEPS/Instead.

² Document des Nations Unies : «Appui au volontariat, rapport du Secrétaire général», A/56/288, 14 août 2001.

³ La période de référence sur laquelle repose la question de l'activité bénévole est celle des 4 semaines précédant le moment de l'enquête.

⁴ Dans le Panel PSELL, un adulte est défini comme tel à partir du moment où il a plus de 16 ans et où il n'est plus scolarisé. Autrement dit, les étudiants, de par leur dépendance financière supposée vis-à-vis de leurs parents, ne sont pas considérés comme des "adultes" car ils sont supposés constituer une charge dans le budget du ménage. Ils sont donc exclus de ces statistiques. Toutefois, les apprentis sont considérés comme des adultes parce qu'ils perçoivent une rémunération régulière.

⁵ Sachant qu'un individu peut exercer un travail bénévole dans une association tout en s'occupant d'un membre de sa famille ou de son entourage, la somme de la part de bénévoles de type associatif (15%) et de la part de bénévoles de type relationnel (18%) est supérieure à la part de travailleurs bénévoles en général (30%).

personnes enquêtées. Cette hypothèse est d'autant plus probable que le taux de participation au bénévolat de type associatif, dont la définition ne comporte aucune ambiguïté de contenu, n'a pas évolué.

En dehors de cette évolution du travail bénévole relationnel entre 1997 et 2001, la comparaison entre ces deux années ne montre guère de différences. Elle ne fera donc pas l'objet de cette étude qui se contentera de décrire la situation en 2001.

Ainsi, en 2001, on observe une participation plus forte des **hommes** aux activités bénévoles **associatives** (20% contre 16% pour les femmes) et une participation plus forte des **femmes** au bénévolat **relationnel** (18% contre 12% pour les hommes).

Près de huit bénévoles sur dix déclarent avoir exercé une seule activité bénévole au cours des quatre semaines précédant l'enquête ; 18% en pratiquent deux et 4% sont impliqués dans trois types d'engagement bénévole, voire plus.

Près de 20% des adultes résidant sur le territoire luxembourgeois exercent

une activité bénévole dans le milieu associatif. Ce sont les activités culturelles (5%), sportives (4,3%) et sociales (3,9%) qui attirent le plus de bénévoles (cf. *tableau 1*). Les femmes ont certaines préférences pour les activités bénévoles sociales (dont les associations pour femmes ou pour la protection de l'enfance) ou culturelles (chant, musique, théâtre, tourisme, travail éducatif) et les hommes pour les activités sportives (surtout le football avec les enfants) ou culturelles.

Près de 15% des adultes résidant sur le territoire luxembourgeois déclarent une activité bénévole relationnelle. Ils aident et/ou soignent des membres de leur famille ou d'autres proches : 13% se consacrent à des membres de leur famille vivant ou non avec eux et 5% se dévouent auprès de leurs voisins, amis ou connaissances. Les femmes s'y investissent plus que les hommes (18% contre 12%). Ces aides et soins à autrui incluent aussi bien les courses que la gestion de l'administratif, le ménage, le jardinage mais aussi les soins plus spécifiques et personnels à une personne dépendante.

Une participation plus forte des hommes aux activités bénévoles associatives et une participation plus forte des femmes au bénévolat relationnel

T₁ Taux de participation à différents types de bénévolat par sexe en 2001 (en %)

Type de bénévolat	Ensemble	Hommes	Femmes
Bénévolat associatif	17,9	20,1	15,8
Humanitaire	1,8	1,7	1,8
Pompiers, protection civile	1,3	2,1	0,5
Social	3,9	2,3	5,5
Religieux	1,7	1,3	2,1
Nature et animaux	0,8	1,2	0,4
Culturel	5,0	6,2	3,8
Sportif	4,3	6,4	2,2
Autres*	2,4	3,0	1,9
Bénévolat relationnel	15,1	12,2	18,0
Soins et aides à des membres de famille vivant dans le ménage	1,6	1,3	1,9
Soins et aides à des membres de famille ne vivant pas dans le ménage	10,7	8,2	13,1
Soins et aides à des voisins, amis, connaissances	4,8	4,4	5,2
Ensemble	30,0	29,5	30,4

Source : PSELL 2001 - CEPS/Instead

* Autres : Scouts, associations pour les jeunes, syndicats, regroupements professionnels, etc.

Lecture du tableau : 6,4% des hommes adultes résidant sur le territoire luxembourgeois exercent une activité bénévole dans le domaine sportif ; en comparaison, il n'y a que 2,2% des femmes adultes résidant sur le territoire luxembourgeois qui s'y consacrent. Les pourcentages en colonne ne sont pas cumulables car la participation à plusieurs activités est possible.

Un investissement en temps important

Les activités bénévoles associatives occupent moins de temps que les activités bénévoles relationnelles

Le temps requis pour l'aide et les soins de personnes vivant dans le ménage est de loin le plus important : en moyenne, 17 heures par semaine pour les femmes et plus de 12 heures pour les hommes. Non seulement il y a proportionnellement plus de femmes que d'hommes qui s'occupent des membres de leur famille mais, en plus, lorsqu'elles s'y consacrent, elles y passent plus de temps que les hommes (cf. tableau 2).

Les soins à des membres de la famille ne vivant pas dans le ménage de la personne enquêtée viennent en deuxième place en termes de durée : plus de 10 heures, en moyenne, par semaine pour les femmes et un peu moins de 8 heures pour les hommes.

Les activités bénévoles associatives occupent moins de temps que les activités bénévoles relationnelles mais sont loin d'être négligées puisqu'en moyenne un bénévole y consacre environ 6 heures par semaine. Cet investissement en

temps, précieux et considérable, montre tout le sérieux d'une action bénévole : il s'agit d'un véritable engagement parfois plus proche de celui observé dans une activité professionnelle que de celui que l'on prend pour une activité de loisir.

Toutes les informations qui précèdent sont calées sur les quatre semaines précédant le moment de l'interview en 2001 afin de faciliter l'effort de mémoire à fournir. Nous disposons également du même type d'information pour l'ensemble de l'année 2000. Comme on peut s'y attendre, les taux de participation sont plus élevés quand on les estime sur l'ensemble de l'année que sur une durée de quatre semaines. Ainsi, le taux global de participation à une activité bénévole à un moment de l'année 2000 est de 40% (au lieu de 30% lorsqu'on fixe uniquement la période de référence à quatre semaines) et, respectivement, pour les activités associatives et les activités «relationnelles», de 25% (au lieu de 18%) et de 20% (au lieu de 15%).

T₂ Nombre d'heures moyen et médian par semaine consacré aux différentes activités bénévoles par sexe en 2001

Type de bénévolat	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Bénévolat associatif	6h04	4h	6h22	4h	5h43	3h
Humanitaire	4h43	3h	4h44	4h	4h41	3h
Pompiers, protection civile	6h57	4h	6h37	4h	nd	nd
Social	5h22	3h	3h39	2h	6h01	3h
Religieux	4h20	3h	4h20	3h	4h20	3h
Nature et animaux	4h38	2h	5h21	2h	nd	nd
Culturel	4h31	3h	4h56	3h	3h53	2h
Sportif	4h56	3h	4h41	3h	5h38	3h36
Autres	4h26	2h	5h04	3h	3h29	2h
Bénévolat relationnel	9h59	5h	8h01	4h	11h16	6h
Soins/aides à famille dans ménage	15h17	10h	12h26	11h34	16h54	10h
Soins/aides à famille hors ménage	9h33	4h	7h49	4h	10h35	6h
Soins/aides à voisins, amis, relations	5h09	3h	4h06	3h	6h02	3h
Ensemble	8h39	4h	7h36	4h	9h37	5h

Source : PSELL 2001 - CEPS/Instead

nd : non disponible car effectifs insuffisants

Lecture du tableau : La moyenne ne reflétant pas toujours très bien la réalité car la majorité des individus effectuent peu d'heures, la médiane a été ajoutée. Elle s'interprète ainsi : si X est la médiane, la moitié des individus concernés effectuent moins de X heures alors que l'autre moitié effectue plus de X heures. Par exemple, les hommes travaillant bénévolement dans le domaine sportif y consacrent, en moyenne, 4h41 par semaine ; par ailleurs, la moitié des hommes travaillant bénévolement dans le domaine sportif consacre moins de 3 heures par semaine alors que l'autre moitié y consacre plus de 3 heures.

Parmi les changements constatés couramment au Luxembourg ces dernières années, les professionnels des associations occupant du personnel bénévole citent fréquemment une augmentation des engagements ponctuels au détriment d'une certaine fidélité à l'action ou à l'association. Le caractère régulier ou ponctuel de l'engagement peut être mesuré par la part de bénévoles déclarant que leur activité est régulière sur toute l'année (cf. *tableau 3*). Selon le type d'activité, les taux de «régularité» varient de 56% à 85%. L'activité souffrant le plus d'irrégularité est le travail bénévole lié à la nature et aux animaux (56%) ; cette irrégularité s'explique sans doute par sa dépendance aux variations saisonnières et climatiques. A l'opposé,

les soins et aides à des personnes vivant dans le ménage de la personne interviewée se doivent d'être réguliers (85%). Les hommes sont un peu plus réguliers que les femmes dans l'exercice de leur bénévolat associatif tout au long de l'année alors que l'on observe l'effet inverse pour le bénévolat relationnel : la pratique des femmes y est plus régulière que celle des hommes.

Les activités bénévoles traditionnelles affichent les scores les plus élevés par rapport à la régularité de l'engagement associatif : il s'agit des activités de type culturel telles que les fanfares et les harmonies (79%) ainsi que les pompiers et la protection civile pour les hommes (79% d'activité régulière).

Une augmentation des engagements ponctuels au détriment d'une certaine fidélité à l'action ou à l'association

T₃ Part des bénévoles déclarant que leur activité est régulière sur toute l'année, par type d'activité bénévole et par sexe en 2000 (en %)

Type de bénévolat	Ensemble	Hommes	Femmes
Bénévolat associatif			
Humanitaire	65,5	70,0	62,1
Pompiers, protection civile	71,4	79,2	42,9
Social	66,3	81,2	61,6
Religieux	80,2	79,5	80,6
Nature et animaux	56,0	57,1	53,3
Culturel	79,3	81,3	76,2
Sportif	70,0	74,8	60,0
Autres	71,6	72,3	70,6
Bénévolat relationnel			
Soins et aides à des membres de famille vivant dans le ménage	84,9	83,3	85,7
Soins et aides à des membres de famille ne vivant pas dans le ménage	77,2	71,9	80,8
Soins et aides à des voisins, amis, connaissances	59,0	53,4	64,2

Source : PSELL 2001 - CEPS/Instead

Lecture du tableau : 65,5% des bénévoles ayant travaillé dans le domaine humanitaire au cours de l'année 2000 déclarent qu'il s'agissait d'un travail régulier sur toute l'année.

Quelles sont les motivations des bénévoles ?

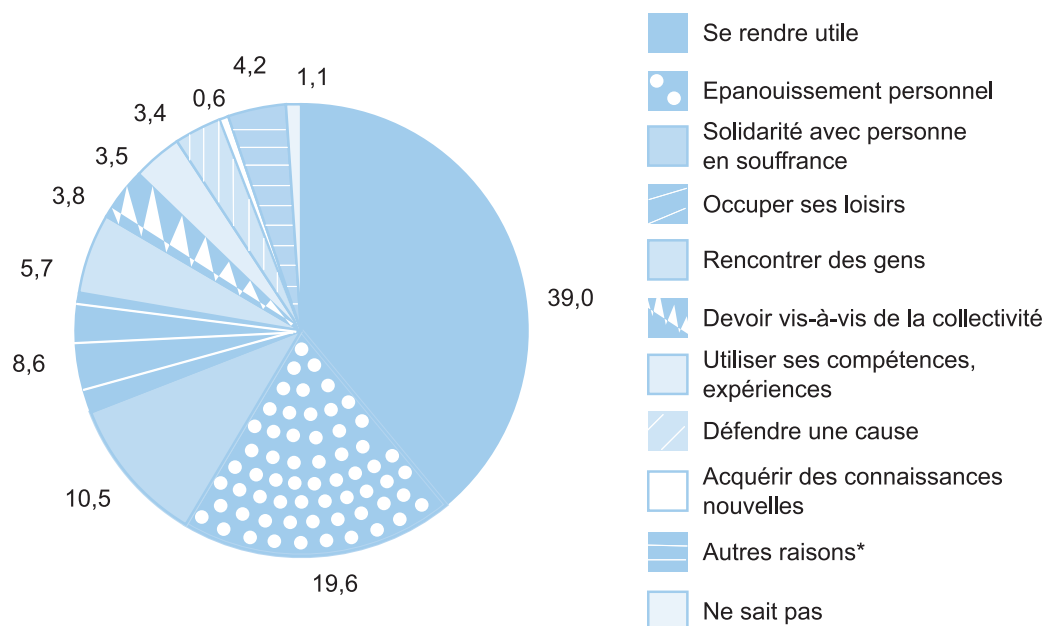
«Se rendre utile» est la première des motivations des bénévoles

Le bénévole ne s'engage pas sans considérer son bénéfice ou sa satisfaction personnelle. S'il est prêt à renoncer à une rémunération financière, c'est qu'il retire d'autres avantages de son action bénévole. Quels sont-ils ?

«Se rendre utile» est la première des motivations des bénévoles : près de 40% déclarent qu'elle est le moteur principal de leur action⁶. Viennent ensuite l'épanouissement personnel (20%), puis la solidarité avec les personnes en souff-

rance physique, psychique ou sociale (10%) et une manière d'occuper ses loisirs (9%) (cf. *graphique 1*). Rencontrer des gens, utiliser ses compétences ou expériences au service d'autrui ou acquérir de nouvelles connaissances sont des motivations rarement citées en priorité mais qui apparaissent en second plan lorsque les bénévoles ont la possibilité de citer toutes les raisons de leur action. Peu considérées comme les raisons décisives de leur engagement, ces motivations constituent plutôt les avanta-

⁶ Il n'est pas simple de déclarer une seule motivation à son engagement ou de citer celle qui est prioritaire. C'est pourquoi, le questionnaire d'enquête donne la possibilité de citer plusieurs réponses en inscrivant celle qui semble être la plus importante. Par exemple, on peut déclarer exercer une activité bénévole «pour se rendre utile» tout en y trouvant une certaine reconnaissance, c'est-à-dire un «épanouissement personnel» et selon la personnalité de chacun, les uns citeront d'abord l'utilité de leur action puis l'apport personnel ou vice versa. Il reste encore que la distinction entre la raison ayant conduit le bénévole à s'engager pour la première fois et les avantages qu'il en retire n'est pas toujours facile à établir surtout si l'engagement n'est pas récent et ne permet plus de se resituer au moment de cet engagement.



Source : PSELL 2001 - CEPS/Instead

* Autres raisons : surtout aide à la famille

Le travail bénévole relationnel est clairement plus altruiste que le travail bénévole associatif

ges que les bénévoles peuvent en retirer par ailleurs.

Le fait de s'investir dans une association ou auprès de sa famille relève de motivations différentes. Ainsi, les bénévoles de type associatif évoquent prioritairement le fait de «se rendre utile» (30%) et «l'épanouissement personnel» (30%). En revanche, les bénévoles apportant aides et soins à leur famille ou amis justifient nettement plus fréquemment leur activité par son utilité (47%) ou la solidarité avec des personnes en souffrance (16%) mais nettement moins pour leur épanouissement personnel (14%).

Sans vouloir juger la valeur de l'investissement des bénévoles dans leur action, nous pouvons regrouper, d'un côté, les bénévoles qui s'inscrivent prioritairement au service d'autrui et, d'un autre côté, les bénévoles qui y voient avant tout un avantage personnel⁷. Ce regroupement, aussi fragile et critiquable qu'il soit, permet d'illustrer une fois de plus la nécessité de distinguer les bénévoles s'investissant dans une association et les bénévoles de type relationnel. Ainsi nous avons regroupé :

- d'un côté, les motivations dites «pour autrui» (se rendre utile, être solidaire avec les personnes en souffrance, y

voir un devoir vis-à-vis de la collectivité, utiliser ses compétences, défendre une cause ou aider sa famille)

- et, d'un autre côté, les motivations «pour soi» (pour son épanouissement personnel, pour occuper ses loisirs, pour rencontrer des gens ou pour acquérir de nouvelles connaissances).

D'après ce regroupement, les deux-tiers des bénévoles, toutes catégories confondues, s'investissent avant tout pour autrui et un tiers pour eux-mêmes. Le travail bénévole relationnel est clairement plus altruiste que le travail bénévole associatif qui procure, sans doute, plus de compensations personnelles. En effet, 80% de ceux qui s'investissent dans le bénévolat relationnel voient surtout le caractère altruiste de leur démarche, alors que ce n'est le cas que de 53% de ceux qui se sont investis dans le bénévolat associatif. Le graphique 2 permet de visualiser, pour chaque type de bénévolat, les motivations dites «altruistes» (en bleu et blanc) des motivations «personnelles» (en bleu et gris).

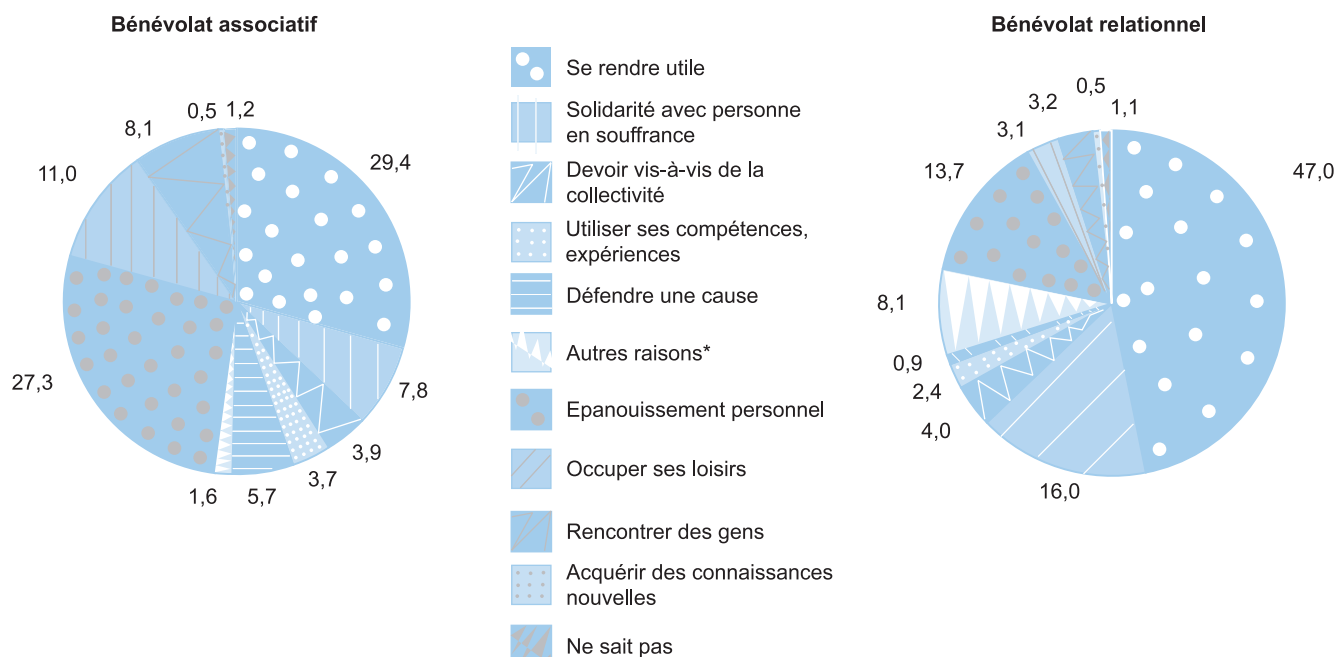
Concernant uniquement les bénévoles actifs dans une association, les femmes, plus que les hommes, s'inscrivent dans une démarche prioritairement altruiste

⁷ Ce regroupement reste très fragile dans la mesure où, comme nous l'avons déjà souligné dans la note de bas de page précédente, la simultanéité de l'utilité et de l'apport personnel est élevée : nombreux sont ceux qui déclarent leur action d'abord utile puis épanouissante ou d'abord épanouissante puis utile. Le caractère subjectif de la déclaration est assez élevé.

(55% contre 50% pour les hommes) ; les étrangers plus que les Luxembourgeois (59% contre 51%) et les plus âgés un peu plus que les plus jeunes (environ 60% pour les plus de 45 ans et 53% pour les 26-35 ans).

A partir d'un modèle statistique explicatif⁸, nous avons tenté de dégager les caractéristiques d'un individu exerçant une activité bénévole associative puis celles d'un individu apportant aides et soins à autrui.

G2 Motivation principale pour exercer une activité bénévole associative ou relationnelle en 2001 (en %)



Les caractéristiques du bénévole associatif

Le bénévolat et l'engagement associatif font partie de ces sujets de société à propos desquels circulent un certain nombre d'opinions, de lieux communs ou de préjugés qu'il convient d'éclairer. Par exemple, on entend souvent dire que les jeunes, aujourd'hui, s'engagent moins souvent que leurs parents ou leurs grands-parents dans le milieu associatif. Cette désaffection est justifiée par la multiplication des associations et clubs de jeunes qui les détournent d'une action plus engagée au sein d'associations⁹. Est-ce vrai dans les faits ? Car si tel est le cas, on peut s'inquiéter de l'avenir de certaines structures qui ne vivent que par la participation active de leurs bénévoles. On signale également souvent le moindre engagement des étrangers par rapport aux Luxembourgeois. Est-ce le cas ? Le phénomène serait également regrettable dans la mesure où il est sou-

vent démontré qu'une bonne intégration des étrangers passe par une participation active à la vie associative en tant que bénévole ou même en tant que simple membre participant aux activités d'une association. Nous allons tenter de répondre à ces questions.

Soulignons d'emblée la difficulté de faire ressortir les traits caractéristiques du bénévole. La population exerçant une activité bénévole de type associatif est très hétérogène : les individus actifs dans une association ne se distinguent pas nettement des individus n'exerçant pas d'activité de ce type. Autrement dit, le bénévolat est relativement peu lié à des caractéristiques classiques de l'individu comme le sexe, l'âge, etc., mais relève de motivations peut-être plus personnelles, psychologiques ou d'opportunités.

La population exerçant une activité bénévole de type associatif est très hétérogène

⁸ La méthode statistique utilisée est un modèle de régression logistique permettant d'estimer la probabilité qu'un événement se produise, en l'occurrence ici : «exercer une activité bénévole». L'intérêt de ce modèle est de croiser entre eux tous les facteurs explicatifs, ce qui permet de les considérer les uns par rapport aux autres et non séparément. Ceci permet d'annuler, dans une variable, l'éventuel effet d'autres variables sous-jacentes. Il s'agit des effets propres à chaque variable et les variations de probabilité doivent être interprétées toutes choses égales par ailleurs.

⁹ L'adhésion à une association en tant que simple membre participant aux activités d'une association et non plus en tant que «travailleur» bénévole, pour les individus sortis du système scolaire, n'est pas plus forte pour les jeunes que pour les plus âgés. Bien au contraire : les taux de participation s'échelonnent de 27% pour les moins de 25 ans à 39% pour les 56-65 ans passant par 35% pour les 36-45 ans. Toutefois, si l'on considère tous les jeunes encore scolarisés ou sortis du système scolaire, on observe effectivement des taux de participation à une association particulièrement élevés : 60% pour les 11-15 ans (essentiellement dans des associations sportives), 41% pour les 16-20 ans et 32% pour les 21-25 ans.

Le bénévolat associatif rassemble des individus «intégrés» (cf. tableau 4, colonne 2) :

☞ *intégrés* dans le circuit économique puisqu'une bonne partie d'entre eux :

- exerce une activité professionnelle de moins de 39 heures et qualifiée (les plus engagés occupent les positions les mieux placées dans l'échelle hiérarchique des professions),
- exerce une activité accessoire rémunérée,
- est relativement bien qualifiée,
- et dispose des revenus les plus élevés ;

☞ *intégrés* dans le pays puisqu'ils sont plutôt de nationalité luxembourgeoise (la probabilité d'être impliqué dans une activité bénévole est multipliée par plus de 4 par rapport aux étrangers) ; on confirme ici une opinion selon laquelle l'investissement dans les activités bénévoles associatives est moins fréquent chez les étrangers que chez les nationaux¹⁰ ; les Portugais sont tout particulièrement concernés par cette désaffection, ils le sont plus que les autres étrangers ;

☞ et également *intégrés* par la présence d'enfants qui multiplient les occasions de participation à des mouvements associatifs.

Autres facteurs d'intégration connus, le sexe et l'âge, ont également un rôle à jouer puisque les femmes s'investissent moins fréquemment que les hommes dans des activités bénévoles associatives ainsi que les personnes de plus de 65 ans par rapport aux autres générations plus jeunes. Ce dernier constat ne permet pas de confirmer l'hypothèse du moindre engagement des jeunes par rapport à leurs parents et grands-parents : en effet, on ne constate pas, à caractéristiques identiques, de différence significative entre les générations jusqu'à 65 ans ; au-delà, c'est plutôt un désengagement que l'on constate et que l'on explique facilement par les problèmes plus fréquents de fatigue physique liée à l'âge.

L'exercice de diverses activités, professionnelles ou autres, multiplie les contacts, entraînant ainsi un processus cumulatif. Le cumul des activités a cependant ses limites puisque lorsque le nombre d'heures d'activité professionnelle est élevé, la participation aux associations se fait plus rare laissant davantage la place à un investissement dans l'aide et les soins à autrui.

Rappelons également que les personnes au foyer (y compris les retraités) disposant, a priori, de plus de temps libre que d'autres types de population, sont également particulièrement impliquées dans des activités bénévoles même si elles ne sont pas, comme nous avons pu le mentionner, *intégrées* dans le circuit économique.

**Le bénévolat associatif
rassemble des individus
«intégrés»**

**Les actifs sont nettement
moins engagés dans le
bénévolat relationnel**

Les caractéristiques du bénévole relationnel

Dresser un profil-type du bénévole aidant ou soignant des membres de sa famille ou de son voisinage est encore plus difficile que pour le bénévole associatif car les différences entre ceux qui s'y consacrent et ceux qui ne le font pas sont encore moins marquées par les caractéristiques disponibles. La 3^{ème} colonne du tableau 4 reprend toutefois les variables déterminantes qui ont pu être dégagées.

Aider ou soigner un membre de sa famille ou de son entourage est plus fréquent chez les femmes, les Luxembourgeois¹¹

et les tranches d'âges intermédiaires (jusqu'à 65 ans, plus les individus sont âgés, plus ils sont actifs avec un multiplicateur record de 3,6 pour la tranche d'âge des 56-65 ans par rapport au moins de 25 ans).

Les caractéristiques socio-économiques ont moins d'importance que les caractéristiques démographiques précédentes puisque les actifs sont nettement moins engagés dans ce type de bénévolat (ce sont surtout les personnes qui s'occupent de leur ménage et les retraités qui le sont). On retrouve les individus les

¹⁰ La désaffection des étrangers pour le milieu associatif ne se manifeste pas seulement par un faible taux de participation en tant que bénévole mais également par un faible taux de participation en tant que membre : 20% des étrangers sont membres d'une association contre 41% des Luxembourgeois.

¹¹ Cette différence entre Luxembourgeois et étrangers s'explique relativement bien par la distance qui peut séparer les étrangers de certains membres de leur famille ou de leur entourage mais contrairement à ce qui a été observé pour la participation moins active des Portugais au bénévolat associatif, ces derniers ne se distinguent pas davantage des autres étrangers concernant le bénévolat relationnel. De plus, la différence de participation au bénévolat relationnel entre Luxembourgeois et étrangers n'a pas du tout l'ampleur observée pour l'engagement dans les associations.

Variables explicatives et modalités	Effet multiplicateur	
	Bénévolat associatif	Bénévolat relationnel
Sexe		
Femme	x 0,68	x 1,58
Homme	référence	référence
Nationalité		
Luxembourgeoise	x 4,11	x 1,22
Etrangère	référence	référence
Age		
15-25 ans	référence	référence
26-35 ans	ns	x 1,74
36-45 ans	ns	x 2,04
46-55 ans	ns	x 2,41
56-65 ans	ns	x 3,56
66 ans et plus	x 0,56	x 2,20
Nombre d'enfants à charge^a		
Aucun	référence	référence
1 enfant	ns	x 0,77
2 enfants	ns	ns
3 enfants et plus	x 1,53	ns
Niveau de formation		
Primaire	référence	référence
Sec. inf. technique et prof.	x 1,38	ns
Sec. sup. technique et prof.	x 1,60	x 1,49
Sec. inf. général	x 2,07	ns
Sec. sup. général	x 1,82	ns
Bac+2	x 1,56	ns
Bac+3 et plus	x 2,80	x 1,42
Situation principale		
Activité prof. inf. 20 h	x 2,16	x 0,46
Activité prof. 21-39 h	x 2,02	x 0,62
Activité prof. 40 h	ns	x 0,71
Activité prof. sup. 40 h	ns	ns
Retraité	x 1,83	ns
Chômeur	référence	ns
Autres situations ^b	référence	ns
S'occupe du ménage	x 2,21	référence
Activité secondaire		
Activité secondaire	x 1,86	ns
Pas d'activité secondaire	référence	référence
Niveau de vie^c		
1er quartile ^d	référence	référence
2ème quartile	x 1,52	ns
3ème quartile	x 1,59	ns
4ème quartile	x 1,57	x 1,32
Constante	x 0,022	x 0,06
Pouvoir explicatif du modèle (R² de Cox et Snell)	15,4%	5,8%
Effectifs concernés	4 601 individus	4 601 individus

Source : PSELL 2001 - CEPS/Instead

ns : non significatif

^a Enfants à charge = enfants de moins de 16 ans ou plus s'ils sont encore à l'école ou à l'université.

^b Il s'agit des individus ayant une situation autre que celle d'exercer une activité professionnelle, d'être à la retraite ou d'être volontairement inactif, c'est-à-dire essentiellement des personnes souffrant de certains handicaps.

^c Niveau de vie (revenu disponible par unité de consommation dans le ménage) selon l'échelle d'équivalence modifiée de l'OCDE.

^d Les quartiles permettent de diviser la population totale en quatre parties égales sur l'échelle des niveaux de vie. Ainsi chacun des quartiles contient 25% des individus. Le premier quartile contient le quart des individus ayant les niveaux de vie les plus faibles, ceux-ci étant calculés au niveau du ménage.

Lecture du tableau : le fait d'être de nationalité luxembourgeoise multiplie par 4,11 fois la probabilité d'exercer une activité bénévole de type associatif par rapport au fait d'être de nationalité étrangère (modalité de référence), toutes les autres caractéristiques contenues dans ce tableau étant équivalentes par ailleurs.

plus diplômés parmi les plus engagés mais pas seulement : en effet, les individus ayant achevé leurs études avec un niveau secondaire supérieur technique ou professionnel sont également actifs et il n'y a guère de différences entre les autres niveaux. Les individus aux niveaux de vie les plus élevés sont aussi les plus impliqués dans ce type d'activité mais le lien n'est pas linéaire¹². Enfin, contrairement au bénévolat de type associatif, l'exercice d'une activité accessoire rémunérée n'influence ni à la hausse ni à la baisse la probabilité de s'occuper d'un membre de sa famille ou de son réseau amical.

Le bénévolat relationnel est davantage lié à une situation démographique de la famille puisque ce sont les femmes en âge d'avoir des parents nécessitant certains soins qui sont les plus sollicitées. Elles font partie d'une génération charnière qui s'occupe non seulement des parents mais également des petits-enfants car leurs enfants, et notamment leurs filles, sont souvent engagés dans une activité professionnelle et ont besoin de leur aide pour la garde des enfants.

Ces jeunes grands-mères sont également les plus disponibles puisqu'elles sont au foyer (inactives ou à la retraite).

Le bénévolat relationnel est davantage lié à une situation démographique de la famille

Quels sont les obstacles au bénévolat ?

Nous avons déjà souligné toute l'importance de l'action bénévole pour une société. Le bénévolat est en effet indispensable :

- *d'un point de vue économique*, car il permet la réalisation d'un grand nombre d'activités qui n'auraient peut-être pas lieu sans le bénévolat ou qui auraient un coût financier important pour la société ; il contribue, par ailleurs, à la création d'emplois car ces activités nécessitent la présence de professionnels qu'il convient de rémunérer (par exemple, pour la formation ou l'encadrement, la supervision des bénévoles) ainsi que des infrastructures et équipements fournis également par des professionnels ;
- *d'un point de vue social*, puisqu'il est un facteur d'intégration individuel alternatif au facteur d'intégration par l'exercice d'une activité professionnelle (le fait ne pas exercer de profession étant souvent facteur d'exclusion du circuit économique et de la société en général) ; il contribue également à renforcer la cohésion sociale en rassemblant, pour des objectifs communs, des hommes et des femmes de tous âges, de toutes origines sociales et de nationalités différentes.

Devant tant d'avantages pour une société, il convient de tout faire pour développer l'action bénévole, d'une part, en suscitant les engagements et, d'autre part, en maintenant les bénévoles déjà en place. Les craintes actuelles portent sur ces deux points : sur l'entrée dans

le bénévolat des plus jeunes et sur la désaffection de certains bénévoles engagés depuis longtemps. Nous avons déjà abordé la question de l'engagement des jeunes qui, en réalité, ne semblent pas s'investir moins fréquemment que leurs aînés. Qu'en est-il du second point sur la fidélité des bénévoles à leur action ? Nous avons déjà constaté qu'un grand nombre d'activités bénévoles est régulièrement pratiqué tout au long de l'année. Mais ces activités sont-elles récurrentes depuis plusieurs années ? Nous pouvons aborder cette problématique par l'analyse des raisons ayant conduit certaines personnes à ne plus exercer d'activité bénévole après un véritable engagement.

En élargissant la période de référence de l'engagement bénévole à son maximum, c'est-à-dire en ne précisant pas du tout la période de référence, on constate que la participation à une activité bénévole atteint un taux de 58% pour l'ensemble de la population adulte résidente. **Au Luxembourg, six adultes sur dix ont donc, au moins une fois dans leur vie, participé à une action bénévole.** Un certain nombre d'entre eux ont interrompu leur engagement. Pour quelles raisons ?

Se désengager d'une activité bénévole est souvent le résultat d'un seul phénomène : huit bénévoles sur dix évoquent une seule cause de leur départ. Considérant uniquement les ex-bénévoles évoquant une seule raison, afin de ne retenir que les raisons principales¹³, il apparaît très clairement que leur départ est très personnel et non lié à l'activité

Le désengagement du bénévolat est essentiellement motivé par des raisons personnelles

¹² Concernant ce lien on n'observe pas d'augmentation linéaire entre les différents niveaux de vie rangés par ordre croissant et le fait de s'occuper de sa famille ou de ses amis, mais uniquement une probabilité plus élevée pour le dernier quartile.

¹³ Les tendances sont très similaires si l'on considère l'ensemble des raisons évoquées et non plus seulement celles des individus qui n'en citent qu'une seule car ces derniers représentent plus de huit individus sur dix.

elle-même ou à sa structure d'accueil. Les problèmes d'âge, de santé et de temps disponible sont les raisons les plus souvent évoquées. Cela concerne deux tiers des désengagés. Ensuite, 20% justifient leur abandon par des événements indépendants de leur volonté. Les dysfonctionnements de l'association ou les problèmes personnels avec cette association sont peu fréquents puisque moins de 10% les évoquent.

Le graphique 3 donne le détail de ces motivations à l'arrêt de l'activité bénévole et illustre très clairement le classement naturel qui s'opère entre ces trois groupes de raisons par ordre décroissant d'importance :

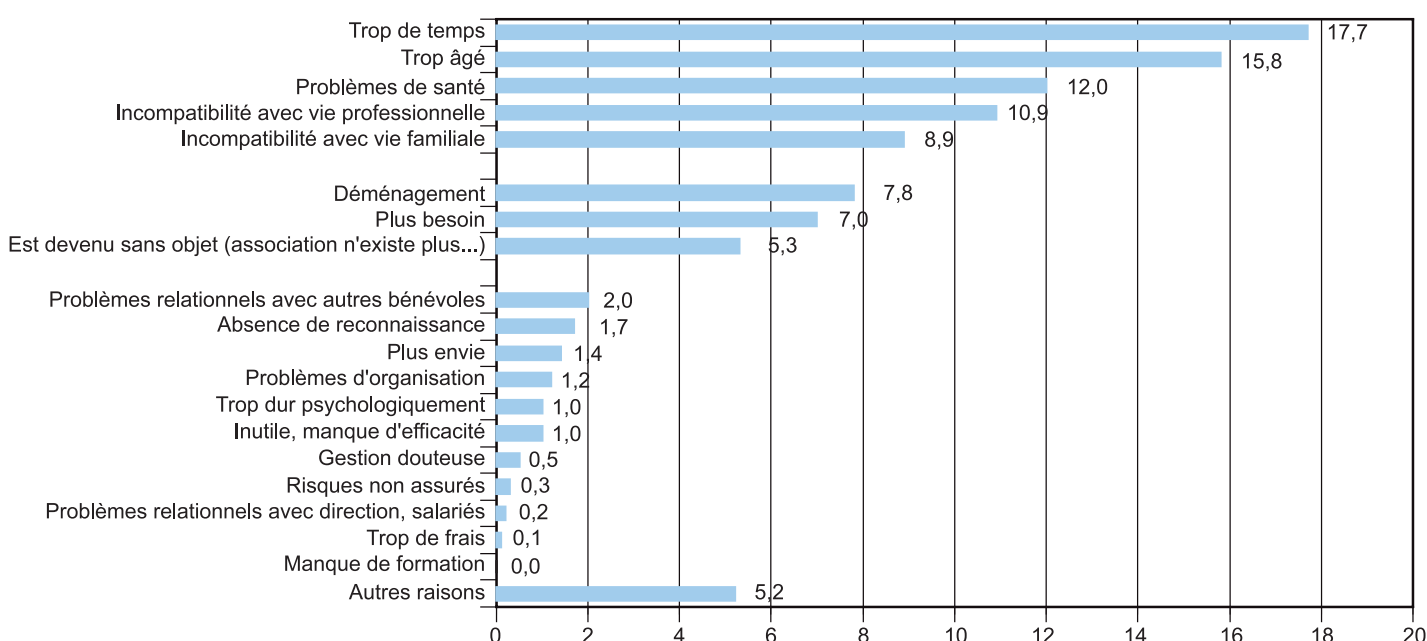
- les raisons *personnelles et familiales* : l'activité prend trop de temps, le bénévole est trop âgé ou a des problèmes de santé, l'activité est devenue incompatible avec la vie professionnelle ou familiale ;
- les raisons *indépendantes de la volonté du bénévole* : le déménagement du bénévole ou la disparition de l'objet de l'engagement, que ce soit l'objectif à atteindre ou l'association elle-même ;
- enfin, les raisons liées à des *dysfonctionnements de l'association* n'ont été citées que par 10% des ex-bénévoles : des problèmes relationnels avec les autres membres bénévoles, des problèmes d'organisation au sein de

l'association, le manque d'efficacité, une gestion douteuse, des risques non assurés, des problèmes relationnels avec la direction, trop de frais, un manque de formation, l'absence de reconnaissance, manque d'envie ou enfin la rudesse psychologique de l'activité.

Si les réponses à cette question devaient guider les mesures à mettre en place pour développer le bénévolat, elles nous conduiraient, a priori, à proposer des actions visant plutôt le développement de nouveaux engagements que le maintien des bénévoles déjà en place. En effet, une fois que les bénévoles sont engagés, ils n'en sortent bien souvent qu'en raison de contraintes d'âge, de contraintes personnelles ou familiales, mais ils le font rarement pour des problèmes de dysfonctionnement de l'association ou de désaccord avec cette association. Il serait bien sûr utopique de penser que la situation au sein des associations est idyllique du seul fait que très peu de dysfonctionnements ont été la cause d'un départ. En effet, les désengagements pour monopolisation excessive du temps ont été les plus souvent évoqués par les ex-bénévoles («trop de temps»). L'interprétation de ces désengagements est cependant ambiguë car ils peuvent être tout à fait personnels au bénévole ou indiquer une mauvaise répartition des tâches au sein de l'association.

Le désengagement lié à des dysfonctionnements de l'association n'a été cité que par 10% des ex-bénévoles

G₃ Raison principale du désengagement des ex-bénévoles en 2001 (en %) - Sélection de ceux qui n'ont déclaré qu'une seule raison -



Source : PSELL 2001 - CEPS/Instead

Don de temps et don d'argent

Don de temps et don d'argent sont souvent liés puisque 38% de ceux qui ont versé de l'argent à une association au cours de l'année 2000 ont également donné de leur temps pour une activité bénévole, quelle qu'elle soit, contre 22% de ceux qui n'ont rien versé. C'est surtout le cas des bénévoles engagés dans une association puisque ces pourcentages y sont respectivement de 24% et 12%. C'est sans doute la participation active en tant que bénévole qui favorise ce type de don. En effet, l'engagement de son temps dans une association s'ac-

compagne fréquemment d'une participation financière par des cotisations et dons divers mais aussi d'une consommation des produits mis en place dans ces associations pour s'autofinancer comme les bals, les tombolas et diverses festivités.

En revanche, concernant le bénévolat relationnel, les différences sont un peu moins flagrantes : 18% de ceux qui ont versé de l'argent au cours de l'année 2000 s'occupent de leur famille ou de leur entourage contre 12% pour ceux qui n'ont rien versé.

Les perspectives de l'Année Internationale du Volontariat

Le bilan positif de l'Année Internationale du Volontariat au Luxembourg incite à poursuivre les actions déjà engagées. Les membres du bureau exécutif, chargé de l'organisation des manifestations tout au long de l'année 2001, accueillent très favorablement les décisions suivantes du Gouvernement :

- institution d'un Conseil Supérieur du Bénévolat,
- création d'une agence ou d'un centre du bénévolat,
- et développement du site Internet.

Le Conseil Supérieur du Bénévolat aurait pour mission d'aviser, de conseiller et de promouvoir les actions axées sur le bénévolat au niveau national et local. Il serait également chargé de promouvoir

et de suivre l'évolution d'une «agence du bénévolat». Celle-ci devrait assurer l'information sur le bénévolat, la coordination des initiatives sur le territoire, l'amélioration des conditions d'accès au bénévolat pour des populations qui n'y sont pas sensibilisées (notamment les étrangers), la gestion du site Internet et surtout la mise en relation des associations «demandeuses» de bénévoles et des personnes désirant s'investir.

Il faut souligner que tous les acteurs de cette Année sont conscients qu'à travers la mise en place de telles mesures, il ne faut pas perdre l'essence même du bénévolat qui doit rester un engagement libre, gratuit et spontané. Une trop forte professionnalisation et une centralisation excessive nuiraient à son existence.

Pour en savoir plus

Population et Emploi n°1/98, STATEC, CEPS/Instead, IGSS – Le travail bénévole au Luxembourg – B. Lejealle - CEPS/Instead.

Le bénévolat au Luxembourg – Une analyse sociologique – Commission luxembourgeoise «Justice et Paix» – 2001 – avec le soutien du Ministère de la Famille.

Bilan de l'Année Internationale du Volontariat au Luxembourg – ONU 2001 établi par les membres du Bureau exécutif du Comité luxembourgeois pour l'organisation de l'An-

née Internationale du Volontariat – février 2002.

Appui au volontariat, Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, A/56/288, 14 août 2001.

Charte luxembourgeoise du bénévolat publiée par le Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse en collaboration avec le Bureau exécutif du Comité d'organisation de l'Année Internationale du Volontariat – 2001.

POPULATION & EMPLOI

CEPS/INSTEAD

B.P. 48

L-4501 Differdange

Tél. : 58 58 55-513

e-mail : isabelle.bouvy@ceps.lu

[http:// www.ceps.lu](http://www.ceps.lu)

IGSS

B.P. 1308

L-1013 Luxembourg

Tél. : 478-6359

[http:// www.igss.etat.lu](http://www.igss.etat.lu)

statec

B.P. 304

L-2013 Luxembourg

Tél. : 478-4276/4250

[http:// www.statec.lu](http://www.statec.lu)

Editeur : CEPS/INSTEAD